ADMISSION

Sur dossier en **formation initiale** pour :

- les titulaires d'une L2, DEUG, DEUST, DUT ou BTS relevant en particulier des domaines suivants : STAPS, Histoire de l'Art, Arts du Spectacle, Activités Culturelles, Communication, Sciences Economiques, Métiers de la culture, ect...
- les titulaires d'un diplôme de médiation sociale ;
- les diplômés «culture» et/ou «Jeunesse et Sport»: BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse, Education Populaire et Sport), BEES 1er et 2e degré (Brevet d'Etat d'Educateur Sportif), BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur et de Technicien de l'Education Populaire), DEFA (Diplôme d'Etat à la Fonction d'Animation), BAFD (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur), DE de Danse mention classique, contemporain ou jazz. *Inscription acceptée sous réserve d'une validation d'acquis pour les diplômés n'ayant pas l'équivalence bac +2.*

Les candidats ont un goût prononcé pour les activités culturelles, notamment la danse, le cirque ou encore le théâtre.

Sur dossier en **formation continue** pour les demandeurs d'emploi ou les salariés du secteur de la danse, des arts du cirque, des arts de la rue mais aussi de la fonction publique et des métiers de la culture avec une expérience professionnelle de deux ans minimum.

VIE ÉTUDIANTE DYNAMIQUE

Sur un campus d'environ 1500 étudiants, le Bureau de la Vie Etudiante propose un panel important d'activités physiques de loisir et de compétition et des activités diverses et variées dans les domaines de la culture (spectacles, expos, ateliers, etc...).

www.vie-etudiante71.com

ALTERNANCE

Cette licence professionnelle peut être préparée en alternance via un contrat d'apprentissage (renseignements : SEFCA).

Les Init'iarts

Association des étudiants de la licence professionnelle
lesinitiarts.weebly.com

www.facebook.com/LesInitiarts

Les Init'iARTs entrent en scène

Contacts

UFR STAPS
Centre Universitaire Condorcet
720 Avenue de l'Europe - 71200 Le Creusot
(33) 03 85 77 00 00
condorcet.u-bourgogne.fr
www.facebook.com/campus.sud.bourgogne

Responsable pédagogique de la formation
nathalie.monde@u-bourgogne.fr
Scolarité
03 85 77 00 77
nathalie.saulnier@u-bourgogne.fr

Formation Continue
SEFCA - Université de Bourgogne
Maison de l'Université - BP 27877 - 21078 DIJON
(33) 03 80 39 51 89
formationcontinue@u-bourgogne.fr

Nos partenaires

Ville Le Creusot - Communauté Urbaine Creusot Montceau - Conseil Départemental 71 - DRAC Bourgogne - L' arc Scène Nationale - L' Embarcadère - L' ECLA - Le C2 - Centre de Développement Chorégraphique de Dijon - Le Grand Jeté! - Liaison Art Bourgogne - CRR Chalon/Saône - L'Athénéum - L' Abattoir (CNAR Chalon/Saône) & Chalon Dans la Rue - Espace des Arts Scène Nationale - Zutique production - La Coursive Boutaric, Festival CirQ'onflex, Festival International de Vidéo danse, Compagnie A.Alerte - Crédit Agricole Centre Est.

LICENCE PROFESSIONNELLE

GESTION DE PROJETS ET STRUCTURES ARTISTIQUES ET CULTURELS SPECIALITÉ ARTS VIVANTS

Centre Universitaire Condorcet - Le Creusot

Devenez des spécialistes de la mise en œuvre de projets culturels dans le spectacle vivant

Formation initiale
Formation continue
ou Alternance

Conception : Site Universitaire du Creusot - Février 2018
Crédits Photos : B. Le Hir de Fallois - E. Rister - A.Berthier

LICENCE PROFESSIONNELLE
GESTION & DEVELOPPEMENT des activités physiques ARTISTIQUES

centre universitaire Condorcet

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
UFR STAPS

LA FORMATION

Le diplômé participe à la gestion et au développement des activités artistiques dans le domaine du spectacle vivant (danse, théâtre, cirque, art de la rue, etc...).

Il développe et dirige des projets artistiques et culturels en considérant l'environnement social, politique, artistique, culturel et économique en réponse à des demandes de publics cibles.

En administrant un projet artistique, l'étudiant apprend à piloter des équipes et à élaborer des stratégies pour obtenir des partenariats et des financements.

Coordonateur de projets, le diplômé en assure le pilotage, la communication et l'évaluation.

COMPÉTENCES ACQUISES

- Connaître les milieux artistiques et les techniques corporelles qui leur sont propres
- Elaborer et concevoir des actions artistiques
- Gérer et coordonner un projet artistique
- Communiquer, promouvoir et évaluer

PROGRAMME

SEMESTRE 1

UE 1 - Connaissance des milieux culturels

Histoire et sociologie des pratiques culturelles - Economie de la culture - Histoire des Arts.

UE 2 - Analyse du spectacle vivant

Scénographie et techniques du spectacle - Analyse de spectacle (danse, cirque, théâtre).

UE 3 - Management de projet culturel

Méthodologie et évaluation de projet culturel, gestion de projet tuteuré.

UE 4 - Communication appliquée au projet culturel et à la diffusion

Marketing culturel - Plan de communication - Communication événementielle - Dossiers et communiqués de presse

UE 5 - Production et gestion appliquée au secteur des arts et de la culture

Administration et gestion comptable de projet culturel - Droit du spectacle - Financements et mécénats - Informatique et bureautique.

SEMESTRE 2

UE 6 - Management d'événements et festivals

Méthodologie de gestion d'événements culturels et de festivals.

UE 7 - Culture et territoires

Programmation culturelle et relations publiques - Connaissances des collectivités territoriales et politique des projets.

UE 8 - Langage et communication multimédia

Communication numérique - Infographie et réseaux sociaux - Anglais du spectacle

UE 9 - Connaissance des Activités Physiques Artistiques

Danse, cirque, arts de rue - Connaissance des démarches artistiques : création, ateliers, action de médiation culturelles

UE 10 - Analyse du milieu et acquisition de compétences d'intervention

Préparation et suivi de stage - Projet tuteuré

PÉDAGOGIE

Une formation profesionnalisante

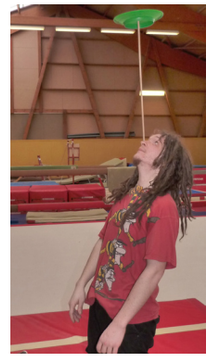

- 518 heures d'enseignements au total, 12 semaines de stage minimum.
- Enseignements assurés par des universitaires (1/3) et des profesionnels (2/3).
- Conventions et partenariats avec des structures nationales, régionales et départementales.
- L'étudiant assiste à une quinzaine de spectacles (spécialité danse et cirque) dans les structures culturelles de la Région dans le cadre des cours et projets.

Contrôle continu des connaissances

La licence est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement, et une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

DÉBOUCHÉS

- Chargé/e de développement de l'action culturelle
- Chargé/e des relations avec les publics, médiateur culturel
- Chargé/e de diffusion / production
- Administration du spectacle vivant

Au sein de plusieurs types de structures :

o Associatives et marchandes : associations culturelles, compagnies artistiques, entreprises ou lieu de production de spectacle, agences évènementielles, entreprises créatives, de coopération culturelle, MJC, Maisons pour tous…etc

o Services publics territoriaux : Conseils Régionaux, Conseils Départementaux, municipalités (services culturels, événementiels).